

Accueil de loisirs
Complexe scolaire
C. Bouchard et J. Sadeler
Rue des Ecoles 72110 St Cosme en Vairais

COMMUNAUTE DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS

PROJET

PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs 3-11 ans
De Saint Cosme en Vairais
Vacances scolaires



Présentation du centre de loisirs : les locaux

L'accueil de loisirs de Saint Cosme en Vairais est organisé par la Communauté de communes Maine Saosnois, représentée par son Président, Monsieur Beauchef Frédéric.

Il est ouvert pendant les vacances scolaires d'été (en juillet), de la Toussaint, de février et d'avril, aux enfants âgés de 3 à 11 ans, et les mercredis. Les enfants âgés de 12 ans auront la possibilité, s'ils le souhaitent, de participer aux activités proposées par cet accueil.

Les enfants seront accueillis dans l'enceinte de l'école maternelle (pour les enfants âgés de moins de 6 ans) et l'école élémentaire (pour les enfants de plus de 6 ans) de la commune à la journée ou demie journée, de 7h30 à 18h30.

Durant les petites vacances et les mercredis, les enfants peuvent être inscrits sur des demi-journées, alors que l'été les inscriptions se font obligatoirement sur des journées complètes avec ou sans repas.

Les horaires d'arrivées et de départs des enfants sont échelonnés :

- Le matin, accueil de 7h30 à 9h30,
- Le midi, arrivées et départs entre 11h45 et 12h
- l'après-midi arrivées et départs de 13h00 à 14h et
- départs du soir de 17h à 18h30,

Les repas du midi peuvent être servis par le personnel municipal, au restaurant scolaire de Saint Cosme, situé à proximité des écoles, pour les familles qui le souhaitent.

Des animateurs et une directrice accueillent les enfants et assurent leur sécurité morale, physique et affective, tout au long de ces vacances.

Infrastructures à proximité du Centre de Loisirs :

- complexe culturel « Atlantis » accessible du Centre de Loisirs par un chemin exclusivement piétonnier. Il est composé de :
 - salle d'activités Camille Claudel
 - salles de musique
 - la bibliothèque et son espace multimédia
 - la salle de spectacles
- Ancienne cantine scolaire avec une grande salle d'activités
- le complexe sportif à 300 mètres du Centre de Loisirs composé de :
 - terrain de football
 - un gymnase
 - une piste de VTT
 - un plateau d'évolution (basket, hand, rollers...)
 - un grand espace vert
 - un skate parc

Les locaux mis à disposition pour le centre de loisirs :

L'école primaire :

- un hall d'accueil
- une grande salle d'activités
- une classe de l'école primaire
- un préau couvert
- un préau extérieur
- une cour d'école avec jeux
- un bureau
- la bibliothèque pour la salle des animateurs (seulement l'été)
- des sanitaires pour les enfants de plus de 6 ans

L'école maternelle :

- une salle de motricité de l'école maternelle
- une salle de sieste de l'école maternelle
- une salle de classe pour les activités
- des sanitaires de l'école maternelle pour les enfants de moins de 6 ans
- Une cour d'école avec jeux

L'Accueil de loisirs sera un espace de :

◆ VACANCES ET CONVIVIALITE

Permettant a l'enfant de :

- S'amuser et s'évader (respect de son rythme de vie)
- Se sentir accueilli et attendu
- Se détendre et s'épanouir
- S'approprier les lieux

Pour cela, l'équipe propose de :

- Adapter les activités et le rythme de la journée en fonction des âges des enfants, et du thème de la période concernée.
- Mettre en place des fabulations en fonction d'un thème défini en équipe, pour développer l'imaginaire de chaque enfant
- Se déguiser le plus souvent possible pour accrocher et amener les activités
- Faire un point avec les enfants après certaines activités afin de connaître leurs ressentis
- Aménager les locaux, la décoration, l'atmosphère et l'environnement de l'école, afin que les enfants sortent du cadre scolaire et s'approprient chaque espace comme un lieu de détente et de loisirs
- Adapter les activités des temps calmes en fonction des envies des enfants : activités spécifiques, plébiscités par les enfants (perles, créations, dessins, peinture, relaxation...)
- Qu'un animateur soit en permanence disponible pour l'accueil des enfants et des familles au moment des arrivées et des départs des enfants
- Accueillir tous les enfants dès 7h30 jusqu'à 9h dans la grande salle d'accueil
- Répartir chaque groupe d'âges dans leur salle respective dès 9h le matin

VIE COMMUNE ET DE PARTAGE (vivre ensemble), AUTONOMIE

Permettant à l'enfant de :

- Participer aux tâches de la vie quotidienne
- Appréhender la notion de respect et de tolérance (sexe, origine sociale et culturelle)
- Définir et s'approprier les règles de vie commune
- Découvrir son environnement
- Etre solidaire avec les autres
- Apprendre à vivre en communauté dans le respect de la culture de chacun et des différences

Pour cela, l'équipe propose de :

- Solliciter les enfants pour débarrasser les tables des repas (goûter et déjeuner)
Chaque jour, désigner deux enfants par tranche d'âge responsables du rangement de la salle (armoire, tables...)
- Afficher une image par semaine et prévoir des temps de discussion sur un thème précis (respect, tolérance...)
- Elaborer des règles de vie communes au groupe avec les enfants (images pour les 3-6 ans et chanson pour les 6-11 ans par exemple)
- Mettre en place des jeux coopératifs où tout le groupe gagne, pour se détacher de l'individualité
- Mettre en place des jeux ou chansons sur le respect
- Laisser la liberté aux enfants d'apporter un objet, une expérience ou un évènement à l'accueil de loisirs afin de le faire partager à ses camarades. Un temps d'échange y sera alors consacré le matin ou l'après-midi avant le début de l'activité. Cela permettra des échanges de savoirs, savoir-faire et savoir-être. Les animateurs pourront également faire partager leurs propres expériences aux enfants
- Animer des activités ponctuelles sur des temps libres (accueil du matin ou du soir)
- Proposer des séjours avec une thématique en collectivité
- Faire participer les enfants aux tâches de la vie quotidienne notamment pour les séjours (préparation des repas, vaisselles, rangement...)

DECOUVERTE ET EPANOUISSEMENT

Permettant à l'enfant de :

- S'initier à de nouvelles activités
- Se retrouver, partager des activités
- Valoriser les compétences de chacun et de les partager
- Etre acteur dans la vie de ses vacances et du centre (développer son esprit de création et de l'imaginaire)

Pour cela, l'équipe propose de :

- Mettre en place un programme d'activités variés (artistiques, sportives, manuelles, culturelles)
- Laisser la liberté aux enfants qui ont terminé l'activité avant les autres de choisir le jeu qu'il veut faire
- Varier les activités (collectives et individuelles)
Prendre en photo l'activité faite, afin d'afficher les créations de chaque enfant, sur un « mur d'activités » qui aura été préparé en amont, et donc de les valoriser
- Consacrer des temps pour que les enfants créent une décoration pour leur salle d'activités, qui sera affichée durant toute la période d'accueil
- Réaliser un diaporama pour l'été avec les photos des différentes activités auxquelles les enfants auront participé
- Faire venir des intervenants spécifiques afin des faire découvrir de nouvelles activités aux enfants
- Organiser des séjours accessoires de 5 jours et 4 nuits l'été pour les 6-9 ans et les 9-11 ans dans un autre lieu
- Organiser 2 séjours d'une nuit chacun en intercentre pour les 5-6 ans, avec l'ALSH de Mamers l'été. Une nuit à St Cosme et une nuit à Mamers
- Participer aux rencontres intercentre prévues
- Mettre en place un tableau d'activités proposé sur la volonté des animateurs (en fonction de leurs idées du moment) sur les temps d'accueil des parents entre 17h et 18h30. Les enfants seront alors libres de participer ou non à ces ateliers

◆ ECOUTE ET EXPRESSION

Permettant à l'enfant de :

- Faire valoir ses savoirs, savoir-faire et savoir-être
- Renforcer les relations entre les parents et l'équipe d'animation
- Sensibiliser ses parents à la vie de l'accueil de loisirs
- Etre en relation de confiance avec les animateurs

Pour cela, l'équipe propose :

- Créer un spectacle à la fin du mois de juillet avec les enfants présents au moins 3 jours de la dernière semaine d'accueil de l'été
- Mettre en place une veillée consacrée aux familles en les faisant participer à un jeu, afin de leur présenter le quotidien de leurs enfants, et partager un moment convivial avec eux autour d'un repas pique-nique et de jeux
- Accueillir les enfants et les parents chaque matin et soir. Un animateur sera toujours disponible pour les familles sur ces temps-là (7h30-9h30 et 17h-18h30)
- Informer les familles et les enfants du déroulement de la journée (afficher les programmes d'activités, les menus ou différentes informations concernant la vie du centre)
- Etre à l'écoute des enfants et des familles lorsqu'il y a un problème, et pouvoir y répondre. En fonction de la situation les animateurs solliciteront la directrice.
- Faire un retour sur la journée, le soir au moment du goûter avec les enfants
- Mettre en place une boîte à idées : Proposer des activités pour les moments de temps libres
- Instaurer des regroupements le matin et l'après-midi dans chaque tranche d'âge afin de « se dire bonjour », se présenter, et présenter les activités
- Laisser un temps de parole où les enfants peuvent présenter quelque chose qui leur tient à cœur, et échanger avec eux sur les objets, événements ou expériences, que les enfants auront apportés de chez eux, afin de faire valoir les savoirs de chacun
- Afficher les règles de vie communes dans chaque point stratégique des locaux
- Disposer une table par tranche d'âge pour exposer les travaux des enfants et afficher des photos sur un « mur d'activités »
-

PROJET DE FONCTIONNEMENT

La Vie Quotidienne :

Les Temps Calmes : de 13h à 14h

- Sieste (organisation) : Pour les 3-6 ans
Dans la salle de sieste de l'école maternelle. Tout le monde devra passer aux toilettes. Les animatrices qui partiront en pause emmèneront les enfants (les plus grands) qui ne font pas la sieste, en temps calme à l'école élémentaire, avec les plus grands. Les plus petits qui auront fait un repos dans la salle de sieste, mais qui ne dorment pas au bout d'1/2 heure, iront eux aussi en temps calmes avec les plus grands. L'animatrice qui prendra sa pause lors de la 2^e ½ heures les emmènera.
- Lecture – dessin
Dans une salle d'activités avec un animateur.
De 13h à 14h
- Jeux calmes
Dans une salle d'activités avec un ou deux animateurs (en fonction des effectifs).
De 13h à 14h
- Jeux Extérieurs en 2^e ½ heure :
De 13h30 à 14h

Chaque enfant pourra changer d'activité au bout d'1/2 heure au moment des roulements et non pendant la ½ heure en cours.

Chaque animateur prendra une pause d'1/2 heure tous les jours de 13h à 13h30 ou de 13h30 à 14h. Ce temps peut être utilisé pour préparer des activités. Un planning vierge sera alors affiché dans la salle des animateurs pour que chacun s'inscrive et le complète au jour le jour.

Les Repas

- Où ? : Les repas sont pris au restaurant scolaire de Saint Cosme
- Quand ? :
Les 3-6 ans mangeront à 11h45 et les 6-11 ans à 12h
- Comment :
Les enfants devront débarrasser leur table.
Chaque jour, un enfant sera référent de sa table.
- Rôle et place de l'animateur :
Les animateurs serviront les plus petits, mais les plus grands pourront venir se servir seul au charriot pour le plat de résistance et le dessert. Il y aura un plat par table pour l'entrée.
2 jours par semaine (les lundis et jeudis), les animateurs mangeront avec les enfants (un ou deux animateurs par table avec les enfants).
Les autres jours (mardi, mercredis et vendredis), les animateurs mangeront ensemble, sur une table à proximité des enfants.
- Rôle du personnel de cantine :
La directrice fera un point avec le personnel de la cantine pour présenter les règles de cet accueil, et qu'il est important de différencier le temps scolaire avec le temps loisirs.
Les animateurs se chargent de la surveillance et du service.
Le personnel de cantine est présent pour préparer et apporter les repas aux enfants.

L'accueil du matin et du soir

- Qui ?

L'animateur qui ouvre et ferme l'accueil sera responsable des fiches de pointages et de présences journalières

- Quand ?

De 7h30 à 9h30 : Accueil des familles

Dès 9h, chaque enfant rejoindra sa salle d'activités avec les animateurs.

De 17h à 18h : 2 jours par semaine, les animateurs proposeront des activités spécifiques

- Où ? :

En fonction du temps et de l'activité, les enfants pourront jouer dehors ou dans une salle. Laisser la possibilité à l'enfant de choisir s'il veut jouer dehors ou à l'intérieur (plutôt le soir). Des exceptions peuvent être faites lorsque du nettoyage et du rangement est nécessaire. Les enfants iront alors tous dehors.

- Rôle et place de chaque animateur :

Les animateurs arrivent le matin et partent le soir sur des horaires échelonnés.

Un animateur sera en charge de pointer les arrivées de chaque enfant : Cocher la présence de l'enfant et noter son heure d'arrivée et de départ. Celui-ci devra communiquer l'effectif à la directrice dès 10h et lui signaler tout changement d'effectif (absence, erreur d'inscription et nombre d'enfants à manger à la cantine)

Les animateurs devront être force de proposition pour animer et jouer avec les enfants sur les temps d'accueil.

Chaque salle devra être rangée à la fin de journée. Passer un coup de balai si nécessaire et sortir les poubelles

Certains animateurs pourront également prendre du temps pour préparer les activités.

Les Règles de vie

- ce qui est négociable pour tout le monde :

- Ne pas finir son assiette
- Se servir seul à table
- Choisir sa place à table ou en activité
- Participer à l'activité (l'animateur proposera une alternative)

- ce qui n'est pas négociable pour tout le monde :

- Respecter autrui
- Ne pas se bagarrer
- Le jeu en bois est accessible aux enfants qui ont 6 ans et plus
- Goûter à tout
- Ne pas courir dans les locaux
- Ne pas aller dans le hall
- Les enfants n'ont pas le droit d'ouvrir la porte d'entrée. Seuls les animateurs sont autorisés à le faire.
- Ne pas jouer au foot sans animateur

Hygiène :

Qui, quand, comment, rôle de chaque animateur ?

- Les locaux :

Les tables devront être lavées et désinfectées après chaque activité et repas (avant le goûter)

Faire le tri sélectif : mettre le papier, le carton et le plastique dans un bac à part

- Les enfants :

Les enfants iront aux toilettes accompagnés des animateurs avant et après chaque activité ou chaque repas.

Il est important de se laver les mains

- Traçabilité :

Chaque semaine, 2 animateurs sont désignés référents de la traçabilité quotidienne :
Relevé le numéro de lot et date de chaque ingrédient

Garder un échantillon test pendant 5 jours dans le frigo des différentes préparations qui auront été faite en cuisine (produits transformés)

Infirmierie :

2 assistants sanitaires volontaires (1 titulaire + 1 suppléant) seront désignés pour la période

- Leurs rôles :

Vérifier la pharmacie et les trousse à pharma (que chacun ait une trousse complète)

Inventaire de la pharmacie

Faire une liste à Aurore sur ce qu'il faut renouveler et acheter

Communication familles (sorties, temps forts, A ne pas oublier) :

- Comment ? (affiches, mot individuel)

L'équipe notera toutes les choses importantes pour les familles sur le tableau situé à l'entrée de l'accueil, dans le hall.

Afficher les menus, programmes et le projet pédagogique

Les animateurs mettront une affiche à la porte en cas d'absence du groupe d'enfants (déplacements au gymnase...) pour informer les parents

- **Diaporama photo** :

o Qui ?

Deux animateurs volontaires seront désignés pour créer le diaporama. Tous les animateurs devront alors leur transmettre les photos sur clé USB à la fin de chaque semaine.

Les animatrices désignées seront uniquement affectées à l'élaboration du diaporama lors des temps informels (accueil des enfants, temps calmes)

Les animateurs qui partent en séjour s'occuperont de créer leur propre diapo de séjour

LA JOURNEE TYPE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE ST COSME

7h30 : Ouverture de l'Accueil de loisirs

7h30 – 9h30 . : Accueil des enfants échelonné.

10h00 : Début des activités

11h15 : Fin de l'activité pour les petits,

11h30 : Fin de l'activité pour les
moyens et grands,

Ranger le matériel et la salle,
Se laver les mains
Aller aux toilettes

11h45 - 12h00 : Accueil et Départ des enfants

11h45 - 13h.. : Repas

13h – 14h : Accueil et Départ échelonné des enfants

13h00 : Début du temps calme : installation de la sieste, des jeux...

13h – 14h : pause des animateurs en roulement pendant le temps calme sans défaut de surveillance auprès des enfants.

14h00 : Fin du temps calme chaque enfant rejoint sa salle d'activités.

14h15 (15h15 pour les petits): Début de l'activité

15h00 : réveil de tous les enfants de la sieste (échelonné à partir de.....)

16h00/16h15 : Fin d'activité

16h30 : **GOUTER**

17h : Premiers départs des enfants (échelonné)

18h30 : FERMETURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS